

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2019/013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF*  
**425 CHEMIN PERUSIER**  
**84 300 TAILLADES**

### SEANCE DU 9 MAI 2019

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr DOMINIQUE Pierre Président  
Syndic titulaire : PELISSIER Laurence – HONORAT Guy – DEVINE Marc -  
LIENS Charles  
Excusé : PONCET Norbert  
Syndic suppléant :

L'an deux mille dix-neuf et le neuf mai, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :** Election du président et vice-président

=====

Suite à l'élection lors de l'assemblée générale des propriétaires du 25 avril 2019 de 2 syndics titulaires Messieurs DEVINE Marc et LIENS Charles, ainsi qu'un syndic suppléant Monsieur CALVIERE Robert, la commission syndicale doit procéder à l'élection de son président et vice - président.

Monsieur DOMINIQUE Pierre propose sa candidature au poste de Président et Mr LIENS Charles sa candidature au poste de vice-président.

**Oui l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve la candidature de Mr DOMINIQUE au poste de président et de Mr LIENS Charles au poste de vice-président et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 22/05/2019  
Reçu en préfecture le 22/05/2019  
Affiché le  
ID : 084-298401712-20190509-2019\_013-DE

Le Syndic



Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF  
425, Chemin du Pérusier  
84300 LES TAILLADES

